



Sources en Action Contrat Territorial Vienne Amont

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE

7 octobre 2021
Visio Conférence



LES PARTENAIRES DU CONTRAT « SOURCES EN ACTION »



LE PROGRAMME « SOURCES EN ACTION » BENEFICIE DE SUBVENTIONS DE :



I. DIVERS

1. Objet

Adossée aux instances du programme « Sources en action », la commission scientifique a pour but de constituer un espace de présentation et d'échanges au sujet des projets scientifiques engagés en lien avec le CTMA sur le bassin amont de la Vienne.

Ces projets scientifiques consistent en l'acquisition de connaissances, la conduite d'expérimentations ou la réalisation de suivis.

L'objectif est de mettre en place des suivis adaptés aux spécificités des têtes de bassin de la Vienne pour, d'une part acquérir des chroniques d'évolution sur plusieurs années et d'autre part pour évaluer les effets, la pertinence et l'efficacité des actions mises en place sur le terrain. Les projets scientifiques du contrat participent donc à alimenter la programmation des actions du Contrat territorial de façon pertinente notamment dans la perspective de la révision du programme Sources en action.

2. Ordre du jour :

- **Suivis des populations d'oiseaux des zones humides et des cours d'eau par la méthode des indices ponctuels d'abondance - (IPA) et des indices kilométriques d'abondance (IKA)** par la LPO (Jérôme ROGER) ;
- **Suivis des espèces** par le GMHL (Gabriel METEGNIER) ;
- **Suivis de l'hydrologie des zones humides** par le CEN Nouvelle-Aquitaine (Erwan HENNEQUIN) ;
- **Qualité des eaux des têtes de bassin versant du nord-ouest du Massif Central : Focus sur l'aluminium** par le laboratoire PEIRENE de l'Université de Limoges (Gilles GUIBAUD) ;
- **Diagnostic des hydrosystèmes du territoire du contrat « Sources en Action »** par le PNR Millevaches en Limousin (Camille GAUBERT) ;
- **Etude des fonctions hydrologiques des têtes de bassin versant de la Vienne** par le BRGM (Fabrice COMPERE) ;
- **Informations diverses.**

La liste des personnes présentes et excusées est disponible en annexe 1.

II. PRESENTATIONS

Les diaporamas présentés en séance sont consultables depuis le site internet :

<https://sourcesenaction.fr/calendrier/>

1. Suivis des populations d'oiseaux des zones humides et des cours d'eau par la méthode des indices ponctuels d'abondance - (IPA) et des indices kilométriques d'abondance (IKA) par la LPO (Jérôme ROGER). *Se reporter au diaporama*

a) Résumé de la présentation

La LPO réalise depuis 2018 deux types de suivis permettant de renseigner :

- le suivi des oiseaux nicheurs à partir de la méthode des IPA (100 points d'écoute, 2 passages) ;
- le suivi des oiseaux hivernants à partir de la méthode des IKA (15 km de linéaire, 100 relevés).

24 espèces nicheuses et 21 espèces hivernantes caractéristiques des milieux humides ont été identifiées au cours des trois ans de suivi (2018-2020). Les suivis étaient prévus pour cinq ans, avec en dernière année un bilan 2018-2022 et l'analyse des tendances d'évolution. L'exploitation des données nécessitant le recul de plusieurs années de suivi, les résultats seront restitués en fin de contrat. Ils seront mis en perspective avec d'autres suivis analogues effectués en Limousin et analysés au regard des aménagements mis en œuvre au cours du contrat. Les résultats permettront également de définir ou redéfinir les suivis à mettre en place dans le prochain contrat « Sources en action ».

Des prémisses d'analyses ont déjà été réalisées. Il n'a pas été observé de différence en termes d'évolution du stock entre le Limousin et le territoire de Sources en action. En revanche, il est observé une différence en termes d'abondance spécifique. Une forte abondance d'espèces sur les zones humides a également été observée.

b) Restitution des échanges

- Y-a-t-il une différence sur la variation spécifique en fonction des pratiques agricoles et sylvicoles ? Un effet sur le cortège d'espèce est-il observé ?
 - o L'inventaire n'est pas fini (dernière année en 2022). Mais un bilan sera réalisé en comparant les données sur le Limousin à celle du territoire de Sources en action.
- Est-il envisagé de réaliser une analyse spécifique par zones humides ou typologies de zones humides ? Voir sur une zone humide en gestion vs une zone humide dégradée ?
 - o La limite du suivi est atteinte : il n'y a pas suffisamment de relevé par typologie de zone humide pour conclure. Il serait nécessaire de réaliser un suivi sur un pas de temps plus long.
- **Propositions pour le bilan :**
 - o Croisement des données avec la localisation des opérations sur les milieux aquatiques ou les données de gestion des zones humides ;
 - o Préconisation d'opérations (type de travaux, masses d'eau) ou des suivis plus spécifiques.

2. « Suivis des espèces » par le GMHL (Gabriel METEGNIER)

Se reporter au diaporama.

a) Résumé de la présentation

Deux types de suivis sont mis en œuvre par le GMHL :

- évaluation de la connectivité et de la perméabilité des ouvrages (routiers) pour la loutre et le castor.
- suivi de bio-indicateurs de la qualité des zones humides :
 - o le campagnol amphibie a fait l'objet d'un suivi en 2018 (état initial) et en 2021 (bilan). Une augmentation générale est observée, corrélée à des opérations de mise en défens. Il reste toutefois des zones problématiques.
 - o 24 mares ont également été sélectionnées pour suivre les populations d'amphibiens (2019 et 2021). Les premiers résultats montrent une corrélation entre la diversité spécifique et la qualité des masses d'eau. Entre 2019 et 2021 il est observé pour presque tous les points une augmentation de la richesse spécifique.

Des suivis complémentaires seraient nécessaires pour des chroniques à plus long terme et pour mieux caractériser les effets des opérations du contrat.

b) Restitution des échanges

- Propositions pour le bilan :

- o Croisement des données avec la localisation des opérations sur les milieux aquatiques ou les données de gestion des zones humides ;
- o Croisement des données avec les suivis nationaux ou régionaux ;
- o Préconisation d'opérations (type de travaux, masses d'eau, site) ou des suivis plus spécifiques : concentrer les opérations sur des zones identifiées comme problématique, travailler sur la mare et son environnement proche, travailler sur l'amélioration de la continuité écologique.

3. « Suivis de l'hydrologie des zones humides » par le CEN Nouvelle-Aquitaine (Erwan HENNEQUIN)

Le CEN réalise et prévoit de poursuivre des suivis hydrologiques de zones humides.

- Sur Rebière Nègre, des mesures ont été effectuées avant les travaux d'effacement de Peyrelevade et des mesures post effacement sont toujours en cours. Ces analyses permettront la proposition de recommandations de travaux en vue de la restauration hydraulique de la tourbière. Ces travaux sont notamment la suppression des anciens fossés de drainage.

- À Beaumont du lac, la tourbière sera équipée d'un dispositif de suivis piézométriques (au nombre de quatre) associés à des suivis pédologiques et floristiques. Le CEN prévoit d'augmenter son réseau de mesure avec l'ajout d'un ou deux sites par an. Il est prévu d'installer deux stations piézométriques à la tourbière de Lachaud en 2022 et deux autres sur celle de la Goutte Nègre en 2023. Ces mesures permettront d'attester et orienter les travaux de restauration.

4. « Qualité des eaux des têtes de bassin versant du nord-ouest du Massif Central : Focus sur l'aluminium » par le laboratoire PEIRENE de l'Université de Limoges (Gilles GUIBAUD) *Se reporter au diaporama.*

a) Résumé de la présentation

Face à la faible caractérisation de la qualité physico-chimique de l'eau des têtes de bassin versant, l'objectif de l'étude est la définition d'indicateurs d'évaluation de référence. Sur le territoire de Sources en action, mais également en périphérie, 21 sites caractéristiques de pression ciblées (agricoles, domestiques ou mixtes) sont suivis en continu ou ponctuellement et 116 molécules sont analysées.

Le focus a ici été réalisé sur l'aluminium, élément naturel des sols sur socle cristallin, mais retrouvé en concentration anormalement élevée en cas de déséquilibre du système sol. Ce déséquilibre est notamment induit par certaines modalités de gestion forestière induisant la pratique de coupes à blancs mettant à nu les sols participant à la migration de l'aluminium dans le réseau hydrographique.

Pour information, ce travail sur la problématique de l'aluminium dans la ressource en eau potable sur le plateau de Millevaches avait déjà été initié en 2016. Le compte-rendu de l'étude est disponible en téléchargement ici : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/la-problematique-de-l-aluminium-dans-la-ressource-en-eau-potable-du-plateau-de-millevaches0>

b) Restitution des échanges

- Il est demandé si un état zéro existe, c'est-à-dire, une mesure de l'aluminium dans les eaux avant la plantation de résineux
 - o L'historique des données remonte à 25 ans, il n'y a pas d'état zéro. En revanche, le rôle de l'exploitation forestière a été démontré dans la bibliographie.
- Il est également demandé si les effets de pratiques forestières telles que le dessouchage ou les coupes à blanc ont été étudiés. Et par conséquent, quelle gestion de parcelle serait préconisée ?
 - o Un couvert continu est préconisé pour limiter les phénomènes d'érosion et d'exports de matières et éléments.
- Pour le bilan, il sera intéressant de synthétiser les autres suivis réalisés par le laboratoire et les mettre au regard des évolutions du territoire et des opérations mises en place dans le cadre de Sources en action.

5. « Diagnostic des hydrosystèmes du territoire du contrat « Sources en action » par le PNR de Millevaches en Limousin (Camille Gaubert) *Se reporter au diaporama*

a) Résumé de la présentation

Durant son stage, Jordane Gagnet, a fait l'inventaire des données de suivis disponibles sur le territoire du contrat « Sources en action » (données biologiques, suivi thermiques, IAM, physico chimie...). L'objectif étant de réaliser une analyse croisée des données en vue de l'évaluation future du contrat et l'élaboration de la prochaine programmation.

Une analyse de l'état DCE des masses d'eau a également été réalisée. Une homogénéisation de l'état des masses d'eau est constatée avec une amélioration des masses d'eau médiocres mais une perte des masses d'eau en très bon état. Ce même constat avait été réalisé lors de la précédente période inter-contrat. Une attention particulière devra donc être apportée à ces masses d'eau.

Ce premier inventaire permet de mettre en évidence un manque de chronique de données et donc la nécessité d'acquérir un jeu de données plus conséquent afin de mener une évaluation la plus représentative et robuste possible.

b) Restitution des échanges

- Il est demandé comment sont définies les Masses d'Eau prioritaires et quelles seront les opérations envisageables sur les autres masses d'eau.
 - o Les masses d'eau prioritaires sont définies selon les critères de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, à savoir : les masses d'eau qui ne sont pas en bon ou très bon état et/ou les masses d'eau présentant un risque de non atteinte des objectifs DCE. Les actions financées par l'Agence de l'Eau sont celles permettant l'atteinte du bon état et non pas son maintien. Le risque étant la perte d'actions (dont certains points de suivis par exemple) en l'absence de financement.
 - o Il est précisé que les masses d'eau prioritaires au regard des critères de l'Agence de l'Eau ne sont pas forcément celles qui seront mises en évidence lors du bilan. Les spécificités des masses d'eau de tête de bassin versant et le contexte local doivent être pris en compte.

6. « Etude des fonctions hydrologiques des têtes de bassin versant de la Vienne » par le BRGM (Fabrice COMPERE) *Se reporter au diaporama*

a) Résumé de la présentation

Cette étude s'inscrit dans un partenariat de recherche et de développement de 5 ans associant l'EPTB Vienne et le BRGM. Réalisée par le BRGM, elle visera à caractériser, à partir d'une analyse multicritère, les sous-bassins de la Vienne amont (périmètre Sources en action) et à effectuer des suivis hydrologiques et piézométriques sur 25 sites représentatifs qui feront l'objet d'une modélisation pour évaluer les évolutions en tenant compte des simulations relatives au changement climatique.

b) Restitution des échanges

Des données intéressantes pour l'étude ont été notées, des échanges de données pourraient s'envisager. Une réunion spécifique à cette étude sera ainsi programmée notamment dans le cadre de la sélection des 25 sites représentatifs du territoire.

ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES PRESENTES ET EXCUSEES

Liste des personnes présentes (avec nos excuses pour les personnes oubliées – le logiciel de visio conférence n’offrant pas possibilité d’enregistrer la liste des participants) :

Andre	Samuel	AELB
Berthelot	Vincent	EPTB Vienne
Bonnafox	Thomas	CCV2M
Brizard	Yoan	SABV
Charlat	Stéphanie	FD 87
Chevilley	Peggy	CSO
Compère	Fabrice	BRGM
Gaubert	Camille	PNR ML
Gilles	Estelles	PETR MB
Guibaud	Gilles	Peirene UNILIM
Hennequin	Erwan	CEN Nouvelle Aquitaine
Iribarne	Florent	CD 23
Labaye	Guy	CA 23
Loriot	Stéphane	EPTB Vienne
Metegnier	Gabriel	GMHL
Moreau	Manon	ONF
Pardoux	Pierre-Henri	FD 23
Petitjean	Stéphane	FD 19
Pommeret	Pierre	FD 87
Pouyaud	Bernard	PNR ML
Rabache	Jean-Jacques	LNE
Rodier	Guillaume	PNR ML
Roger	Jérôme	LPO
Roussy	Vanessa	SABV
Sanchez	Amandine	CEN Nouvelle Aquitaine
Thuret	Hélène	EPTB Vienne
Vernon	Jean-Emmanuel	CA87

Personnes excusées :

Comby	Amandine	MEP 19
Gueret	Emilie	CD 87
Ribeyre	Delphine	CIVAM
Versanne-Janodet	Sébastien	MEP 19
Veyssiere	Karine	CD 19